

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE NORMANDIE.

3^e SÉRIE. — 7^e VOLUME.

ANNÉE 1882-83.



CAEN,

CHEZ F. LE BLANC-HARDEL, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE FROIDE, 2 ET 4.

PARIS, F. SAVY, LIBRAIRE,
77, BOULEVARD ST-GERMAIN.

—
1883.

fourni que 130 à 140 espèces d'insectes ; M. Charles Brongniart en a découvert de 1,300 à 1,400 dans la seule houillère de Commentry ; c'est là une acquisition considérable pour l'entomologie fossile.

M. Morière donne lecture de la note suivante :

NOTE

SUR

UNE ÉRYONIDÉE NOUVELLE

TROUVÉE A LA CAINE (CALVADOS)

DANS LE LIAS SUPÉRIEUR

Par M. MORIÈRE

Secrétaire de la Société Linnéenne de Normandie.

Il y a vingt ans, j'appelai l'attention des paléontologistes sur un fragment de *crustacé* du lias supérieur que j'avais trouvé dans les carrières de La Caine. Ce crustacé était le premier Eryon qui eût été rencontré dans le département du Calvados, et comme il différait de tous les dessins et de toutes les descriptions d'Eryons que je pus consulter, je lui donnai le nom d'*Eryon Edwardsii*, heureux de dédier cette nouvelle espèce à MM. Milne-Edwards, dont les remarquables travaux sur les crustacés sont connus de tout le monde savant.

Quoique bien caractérisé, cet Eryon ne présentait toutefois que la partie tout à fait postérieure du céphalothorax et les articles de l'abdomen, tous très-bien conservés, à l'exception du dernier et de l'avant-dernier.

Au mois de juillet 1882, après avoir recueilli plusieurs miches (concrétions) dans les carrières de La Caine, j'eus la bonne fortune, en les faisant débiter, d'y apercevoir : 1° un Eryon de grande taille relativement à ceux que l'on connaît déjà ; le céphalothorax est à peu près complet, mais il n'offre que les quatre premiers anneaux de l'abdomen (pl. I) ; 2° un individu presque complet, appartenant probablement à la même espèce et qui, par suite de sa position dans la miche qui le contenait, est vu par dessous (pl. III) ; le telson et les nageoires d'un côté sont parfaitement conservés ; 3° enfin un troisième fragment de pierre offrant seulement un abdomen entier quant aux anneaux, qui sont au nombre de sept, mais dont le telson n'est pas accompagné par les lames latérales de la nageoire caudale (pl. II).

Nous croyons que c'est la première fois qu'il est permis de signaler en France, dans le lias supérieur, des Eryons en aussi bon état de conservation ; aussi, après avoir pris l'avis de M. Alphonse Milne-Edwards, nous sommes-nous décidé à rédiger sur ce genre de crustacés une seconde note qui pourra être considérée comme le complément de celle de 1863.

Nous avons cru d'abord que les pièces nouvelles pourraient se rapporter à l'*Eryon Edwardsii* et nous permettre d'en compléter la description, mais dans celui-ci les anneaux de l'abdomen ont une orne-

mentation différente et une forme spéciale dans les pièces épimériennes; les anneaux de l'abdomen dans l'*Eryon Edwardsii* offrent une crête épineuse très-prononcée, dirigée d'avant en arrière, tandis que les anneaux des pièces nouvelles ne présentent que des tubercules mousses.

Les trois échantillons nous paraissent d'ailleurs se rapporter à une même espèce que nous désignons sous le nom d'*Eryon Calvadosii*.

L'*Eryon Calvadosii* a une carapace clypéiforme assez grande et aplatie. — La largeur maximum du céphalothorax, qui dépasse un peu sa hauteur, est de 9 centimètres environ. — La partie antérieure, plus étroite que la postérieure, porte une échancrure prononcée; le front est lamellaire et séparé sur la ligne médiane par une scissure profonde, en deux parties; les antennes sont bien distinctes, surtout la paire extérieure. — Dans le genre *Eryon*, la paire d'antennes porte deux branches très-courtes, inégales entre elles, placées sur un pédoncule commun, qui est plus court que le pédoncule des antennes externes. Très-souvent il arrive que de chaque côté une seule des antennes soit conservée. En se reportant à la planche I de notre *Eryon Calvadosii*, on n'aperçoit que le pédoncule commun des antennes internes avec un tronçon unique d'antenne au-dessus de ce pédoncule. Extérieurement à ce pédoncule commun des antennes internes, notre pièce porte de chaque côté une antenne externe pédonculée et articulée. Les antennes n'étant pas complètes, il est impossible d'en donner la longueur.

Entre les antennes internes et externes, les *Eryons*

sont munis de pattes-mâchoires peu distinctes sur l'Eryon de La Caine; il en est de même de ces plaques arrondies que l'on voit ordinairement à la base et sur les côtés du pédoncule des antennes externes.

A la partie antérieure et latérale du céphalothorax, les Eryons offrent des échancrures arrondies bordant extérieurement les cavités destinées à loger les yeux; dans plusieurs espèces, et la nôtre est dans ce cas, on aperçoit des pédoncules oculaires. L'*Eryon propinquus*, avec lequel l'*Eryon Calvadosii* offre le plus de caractères de ressemblance, a les cavités oculaires assez petites et situées en avant du céphalothorax, tandis que dans l'*Eryon Calvadosii* les yeux sont beaucoup plus apparents et placés à la partie latérale de la tête. Le diamètre des cavités oculaires est chez notre Eryon d'au moins 5 millimètres.

Les parties latérales du céphalothorax sont dépourvues dans l'*Eryon Calvadosii* de ces échancrures plus ou moins nombreuses et plus ou moins profondes que l'on remarque dans les *Eryon arctiformis*, *Perroni*, *Hartmanni*, *propinquus* et, en général, dans presque toutes les espèces d'Eryons; elles ne présentent pas de bord entier comme dans l'*Eryon bilobatus* Munst.; on ne voit sur les bords latéraux du céphalothorax de notre Eryon que de fines dentelures assez régulières.

La carapace de l'*Eryon Calvadosii* offre une crête médiane (carène) qui la traverse dans toute sa longueur, depuis le bord frontal jusqu'aux anneaux de l'abdomen. Près de l'insertion de l'abdomen, la

carène est accompagnée de deux chevrons obliques, qui forment avec elle et la partie postérieure de la carapace, deux espèces de triangles rectangles dont l'hypoténuse présente de légères incurvations.

Aux $\frac{2}{5}$ de la hauteur du céphalothorax se voit un sillon très-prononcé, qui est situé entre les régions branchiale et hépathique; une crête existe entre la région branchiale et la région cardiaque; un sinus médian sépare la région cardiaque de la région stomacale.

La surface du céphalothorax est recouverte de rugosités de grosseurs irrégulières et qui se groupent en séries plus nombreuses sur la moitié postérieure, comme on le voit dans la planche I.

L'abdomen, plus grêle que le céphalothorax, a pour longueur 75 millimètres (pl. II). Les segments ont un développement assez considérable en largeur, et, en outre des rugosités de la carapace, ils offrent cinq tubérosités plus prononcées, une sur la partie médiane et deux latérales, la tubérosité inférieure placée en avant de la pièce épimérienne.

Dans la plupart des espèces d'Eryons, les contours du premier segment se laissent difficilement reconnaître. Cependant, en examinant avec soin les figures des planches I et II, et surtout le dessin de la planche III, qui représente l'empreinte interne de la face ventrale, il est possible de distinguer en grande partie cet anneau, qui souvent est caché en grande partie par la portion postérieure du céphalothorax.

Les quatre articles suivants (pl. I et pl. II) sont, au contraire, tous très-nettement délimités; les appendices latéraux de ces segments ont la forme spé-

ciale que nous avons indiquée pour ceux de l'*Eryon Edwardsii*, c'est-à-dire celle d'un ν en écriture bâtarde.

Le sixième article est un peu plus petit que les précédents ; sur ses côtés, il porte les lames latérales de la nageoire qui se dirigent en arrière et qui lui sont unies par l'intermédiaire d'une pièce spéciale. (Voir la pl. II et surtout l'empreinte de la pl. III.)

Enfin, le septième article, qui affecte une forme triangulaire ou conique (telson), est directement attaché au sixième, comme on peut le voir dans les planches II et III.

Des cinq paires de pattes des Eryons qui sont, les quatre premières didactyles et la cinquième monodactyle, la première pince qui est beaucoup plus grosse que les autres, possède aussi, selon les espèces, une forme quelque peu différente.

Dans l'*Eryon Calvadosii*, la première paire de pattes est la seule qui ait été conservée au moment de l'acte de la fossilisation ; c'est aussi la plus puissante ; elle est assez longue (le dernier article qui est en ligne droite, mesure 60 millimètres), et le doigt mobile, situé à l'extérieur, est recourbé en dedans à la partie terminale ; le doigt mobile paraît offrir de très-fines dentelures. Les autres paires de pattes n'ont pas été conservées ; toutefois, nous serions disposé à rapporter à l'une de ces pattes le tronçon représenté sur le côté droit de la planche I.

La majeure partie des Eryons connus jusqu'à présent, provient des schistes lithographiques de la Bavière, c'est-à-dire de l'*étage corallien*.—Nos espèces du Calvados viennent s'ajouter aux empreintes des

deux espèces trouvées en Angleterre et en Allemagne pour démontrer que les Eryons ont commencé au moins avec le *lias supérieur*, — et, de plus, comme la rade de La Caine constituait une des limites de la mer liasique, on peut en conclure que les Eryons devaient être des crustacés littoraux.

Maintenant, nous devons nous demander si, parmi les nombreux crustacés que les draguages ont ramenés des grandes profondeurs de la mer, on en a trouvé qui puissent être rapportés au genre Eryon.

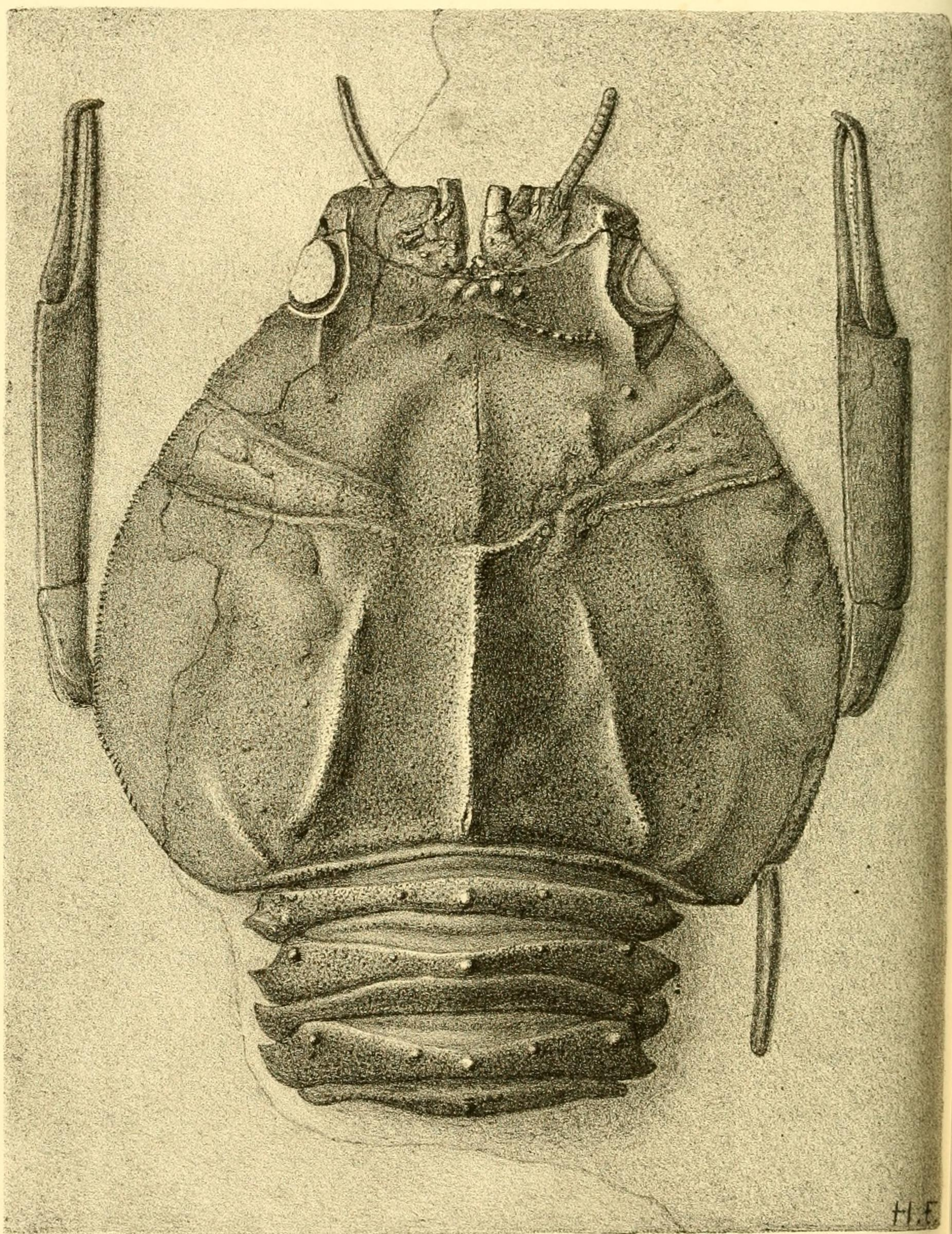
Grâce à l'extrême obligeance de M. Alph. Milne-Edwards, nous avons pu prendre connaissance des genres qui s'en rapprochent le plus et qui ont été dragués à une profondeur variant généralement entre 600 et 1,000 mètres. Ce sont :

1° Le genre *Wilmoesia* (Grote), qui a des pinces à toutes les pattes, et dont les yeux ne sont pas logés dans des échancrures de la carapace ;

2° Le genre *Pentacheles* (Spence Bate), dont toutes les pattes sont à pinces ; les yeux sont logés dans des échancrures du bord antérieur de la carapace, mais ils n'ont pas de cornée, tandis qu'il en existe une chez les Eryons, qui ont d'ailleurs la cinquième paire de pattes monodactyle ;

3° Le genre *Polycheles* (Heller), dans lequel on rencontre les mêmes caractères, pour les yeux, que chez les *Pentacheles*, mais leur cinquième patte est monodactyle ;

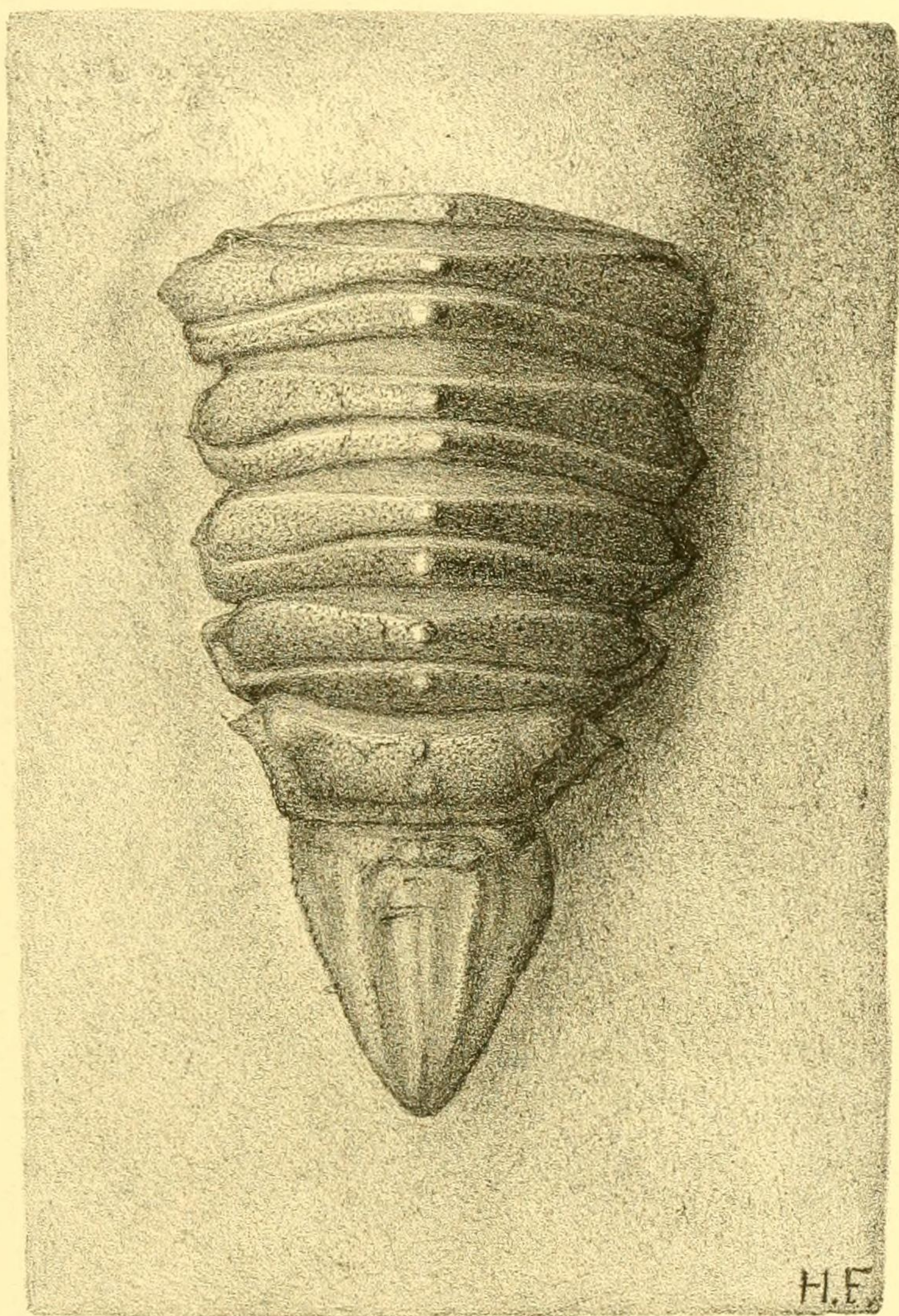
4° Enfin le genre *Eryoneicus* (Spence Bate), dont le nom semblerait indiquer une affinité plus étroite avec les Eryons. Ce genre diffère cependant des Eryons par la forme de sa carapace, qui est arrondie, et par



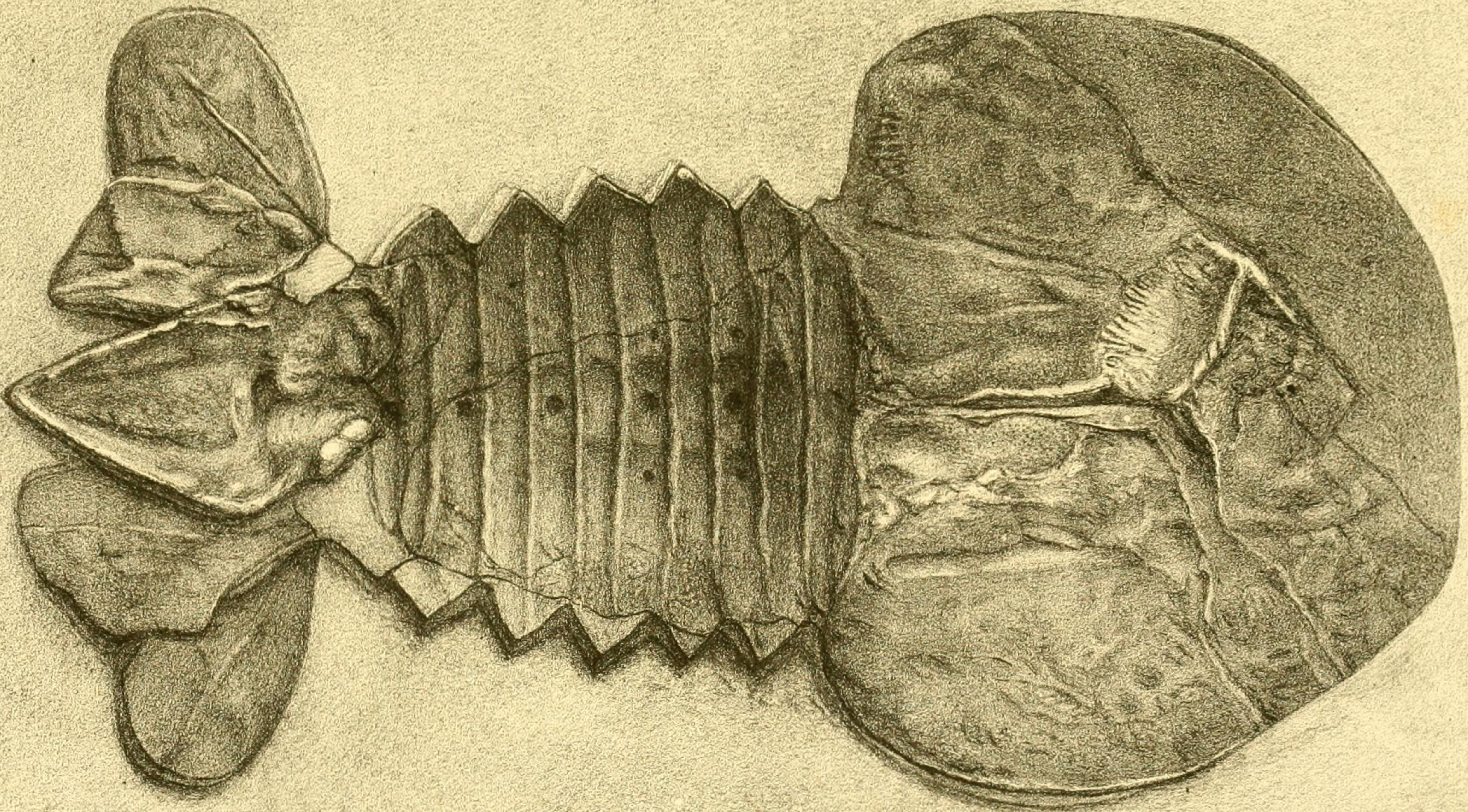
H. Formant lith.

Imp. Becquet fr. Paris.

Eryon Calvadosii, Morière
Cephalothorax
et partie antérieure de l'Abdomen.



Eryon Calvadosii, Morière
Abdomen et Pygidium.



H. Formant lith.

Imp. Becquet fr. Paris.

H.F.

Eryon Calvadosii, Morière.

Empreinte interne du Test de la face ventrale.

l'absence d'yeux. Cette espèce a été trouvée à une profondeur de 3,000 mètres.

Ainsi, parmi les crustacés vivants rapportés par la drague des grandes profondeurs de l'Océan et qui se rapprochent le plus des Eryons, il n'y en a pas chez lesquels on ait reconnu jusqu'à présent l'ensemble des caractères offerts par les *Eryons* fossiles. Ceux-ci doivent-ils être considérés comme les ancêtres de ceux-là ? Je ne me sens pas de force à élucider une si grave question.

Je me bornerai à constater que cette localité de La Caine est une des stations paléontologiques les plus remarquables du Calvados ; — une de celles que l'on ne doit pas se lasser d'explorer et qui réserve encore plus d'une surprise aux naturalistes.

M. Delage fait la communication suivante :

NOTE SUR LES

ORGANES DE LA CIRCULATION ET DE LA RESPIRATION

CHEZ LES

CRUSTACÉS SCHIZOPODES

ET LES LARVES DES DÉCAPODES

Par M. YVES DELAGE.

—

Dans un travail actuellement sous presse et qui sera prochainement publié (1) nous avons fait con-

(1) *Arch. de zool. exp.*, 2^e série, t. I.